

## **IV - METTONS NOTRE ARMÉE AU SERVICE DE LA COHÉSION DE LA NATION - ASSURONS LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES**

---

Nos forces de défense et de sécurité sortiront profondément meurtries des années de crise que nous venons de traverser. Mais ne nous le cachons pas, elles étaient déjà rongées insidieusement par plusieurs maux : le manque d'objectifs clairs, un déséquilibre des moyens humains et matériels, un rejet par le monde civil, la politisation, etc.

Engageons sans faux fuyant le débat sur ce sujet crucial pour lequel, l'Accord Politique de Ouagadougou a déjà réglé certains aspects. Une fois aux affaires, nous dégagerons le consensus qui sera né de ce débat et prendrons nos responsabilités.

### **Quelle est notre vision des choses ?**

Tous les Ivoiriens aspirent à un retour rapide et définitif à une situation normale en matière de sécurité. Nos divisions sont notre principal ennemi.

C'est pourquoi nous allons demander à nos Forces de Défense et de Sécurité de jouer leur rôle de "fabrique de cohésion nationale".

La création d'un service national obligatoire (de 45 à 60 jours) pour tous les fils et toutes les filles de notre pays répond à ce souci. Ce service, militaire, civil ou mixte, procurera aux jeunes d'une même génération le goût de l'effort et le sens de la discipline d'une part et leur fera prendre conscience des valeurs qui les unissent et du destin commun qui les attend d'autre part.

Dans ce cadre une formation militaire de courte durée sera dispensée aux élèves fonctionnaires sortant de l'ENA ou des grandes écoles.

Les différents corps (l'Armée, la Police, la Gendarmerie, ...) joueront pleinement leur rôle conformément aux missions qui leur sont confiées, à savoir :

- la sécurité des biens et des personnes à l'intérieur du pays par la Gendarmerie et la Police ;

- la sécurité aux frontières et la garantie de l'intégrité du territoire national par l'Armée qui pourrait être sollicitée pour appuyer la gendarmerie et la police dans le maintien de l'ordre en cas de besoin.

Pour ce faire, nous donnerons à nos Forces de Défense et de Sécurité les moyens nécessaires à la pleine exécution de leurs missions :

### **Pour tous les corps,**

- les recrutements et les promotions se feront de façon transparente et sur la base de critères clairs : la formation, l'adhésion aux valeurs morales et militaires, l'expérience, le mérite, les résultats ;
- les casernes et autres locaux seront réhabilités, les dispositions essentielles du Code de la Fonction Militaire seront appliquées, en ce qui concerne notamment la santé des militaires et de leurs familles ;
- le Tribunal Militaire sera remplacé par une Chambre Militaire auprès du Tribunal Civil ;
- la mise en place d'un cadre permanent d'échange et de dialogue au sein des forces armées dans le respect de la discipline.

### **Pour l'Armée,**

Les principes de base sur lesquels nous ferons fonctionner notre nouvelle Armée seront clairs :

- son organisation sera simplifiée, les doublons de postes et les ambiguïtés seront supprimés, les responsabilités seront clairement définies, les contrôles des résultats et de l'efficacité des dépenses seront réalisés à posteriori ;
- le Gouvernement et l'Assemblée Nationale définiront les missions de l'Armée et ses budgets d'investissement et de fonctionnement ;
- le Conseil Supérieur de Défense réactivé et le Ministère de la Défense assureront la nécessaire supervision de ses activités ;
- le monde politique ne s'ingèrera pas dans son fonctionnement courant ;

- l'âge moyen des effectifs, qui est de plus de 40 ans aujourd'hui, devra être ramené à 35 ans;
- des passerelles vers la vie civile seront offertes aux militaires atteints par les limites d'âge ou de durée de service ;
- la part des budgets consacrée à l'acquisition et à la maintenance des équipements, au fonctionnement courant, aux entraînements et aux manœuvres passera d'à peine 10% à 30 ou 40%.

Nous aurons bien sûr à traiter de l'importante question des sureffectifs que nous allons hériter des années de crise. Leur démobilisation sera mise en œuvre de façon progressive, sans laisser quiconque sur le bord du chemin. Nous inciterons au départ volontaire par l'octroi de pécules adaptés et nous proposerons des options concrètes de reconversion dans la vie civile.

## **Pour la Gendarmerie et la police,**

Nos forces de Police et de Gendarmerie intensifieront leurs actions sur le terrain ; des moyens plus performants leur seront affectés.

Elles bénéficieront d'un système judiciaire efficace qui traitera rapidement les dossiers des malfaiteurs et des délinquants et les sanctionnera avec toute la rigueur et la sévérité nécessaires,

De plus, nous déploierons un dispositif social qui permettra de prévenir la délinquance, de réinsérer les primo-délinquants et de minimiser les risques de récidive :

- l'école obligatoire pour tous nos enfants jusqu'à l'âge de 15 ans ;
- une formation professionnelle pour tous ;
- des emplois et des activités pour un maximum de jeunes ;
- des périodes de service national militaire ou civil en lieu et place des peines de prison, pour les jeunes délinquants légers et pour certains types de délits.

